

LUNDI 15 FÉVRIER 2021

À la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Bruyère et sur la plateforme TEAMS, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

M. Robert Bureau	M ^{me} Anabelle Landry-Genesse
M ^{me} Claudie Côté	M ^{me} Nicole Lavoie
M. Alain Dubois	M ^{me} Marie-Claude Lozier
M ^{me} Marie-Michèle Héroux	M ^{me} Caroline Thérien
M ^{me} Isabelle Jacques	M. Jean-François Trahan
M ^{me} Joanne Lagrange	M ^{me} Célia Vincent-Cadieux

Tous membres du conseil d'administration formant quorum sous la présidence de M^{me} Marie-Claude Lozier.

M^{mes} Nathalie Simard et Francine Bertrand et M. Richard Provencher sont absents.

Assistent également à cette séance :

M. Éric Larivière, directeur général
M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières et secrétaire générale par intérim
M^{me} Marie Luce Bergeron, directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
M. Joël Fleury, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
M. Claude Lemens, directeur du Service des ressources informationnelles

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Quorum

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte.

CA-2021-0017

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Anabelle Landry-Genesse et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CA-2021-0018

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 NOVEMBRE 2020

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux membres en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par M^{me} Caroline Thérien et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

4. RÉSOLUTIONS

CA-2021-0019

4.1. Abrogation de la politique CC-02 - Modalités d'élection au conseil des commissaires

Considérant l'adoption du projet de loi 40 et la mise en place de la nouvelle gouvernance des centres de services scolaires, une importante modification est instaurée avec la nomination des membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue;

Considérant que le principe d'élections scolaires est désormais aboli et ce ne sont plus des élus qui siègent comme commissaires;

Considérant que dans ce contexte, cette politique est désuète et remplacée par les nouveaux principes de la gouvernance présents dans la Loi sur l'instruction publique révisée;

Il est proposé par M^{me} Claudie Côté et résolu unanimement que le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue abroge la politique CC-02 « Modalités d'élection au conseil des commissaires ».

CA-2021-0020

4.2. Abrogation de la politique SG-04 - Rémunération des commissaires

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de loi 40 et la mise en place de la nouvelle gouvernance des centres de services scolaires;

CONSIDÉRANT qu'une importante modification est de mise en lien avec le versement d'allocations (jetons de présence);

CONSIDÉRANT QUE la politique SG-04 devient nulle et que nous sommes dans l'obligation d'appliquer les directives prévues par le Ministère pour verser les allocations prévues;

Il est proposé par M^{me} Anabelle Landry-Genesse et résolu unanimement que le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue abroge la politique SG-04 – Rémunération des commissaires.

CA-2021-0021

4.3. Acquisition de licences Microsoft

CONSIDÉRANT l'obligation du CSSLT d'utiliser les licences Microsoft pour sa bureautique;

CONSIDÉRANT l'utilisation actuelle des licences Microsoft A5 pour l'éducation;

CONSIDÉRANT le potentiel de ces licences pour nos avancements en sécurité de l'information;

Il est alors proposé par M. Jean-François Trahan et résolu unanimement de mandater le Centre des acquisitions gouvernemental pour l'achat sous la forme d'un abonnement annuel, de licences Microsoft 365 A5 pour l'éducation et autres logiciels Microsoft actuellement utilisés par le CSSLT pour une durée maximale de 3 ans, pour un contrat total estimé de 220 000,00 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources informationnelles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

CA-2021-0022

4.4. Acquisition d'écrans interactifs

CONSIDÉRANT la planification en RI pour le remplacement de TNI actuels;

CONSIDÉRANT les besoins de nos écoles pour l'accès à ces outils;

Il est alors proposé par M^{me} Célia Vincent-Cadieux et résolu unanimement de mandater le Centre des acquisitions gouvernemental pour l'achat d'environ 30 écrans interactifs pour un montant maximal 110 000,00 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources informationnelles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

CA-2021-0023

4.5. Contrat de services – Site Internet

CONSIDÉRANT la LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS qui permet l'octroi de contrats de gré à gré;

CONSIDÉRANT les règles internes du CSSLT – RM-03 / POLITIQUE ET LIGNES INTERNES DE CONDUITE CONCERNANT LA GESTION DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, DE SERVICES ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION;

CONSIDÉRANT les avantages à recourir au gré à gré dans ce mandat précis de mise à jour du site Internet actuel;

Il est alors proposé par M^{me} Isabelle Jacques et résolu unanimement d'octroyer un contrat en gré à gré à la firme l'Agence Secrète pour une durée de trois ans pour un montant maximal 50 000,00 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources informationnelles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

CA-2021-0024

4.6. Contrat pour les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure à l'école Marcel-Raymond phase Notre-Dame (secteur service de garde) (Mesure 50621 - Maintien des bâtiments)

CONFORMÉMENT au règlement de délégation de pouvoir numéro 28;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions prévue le 18 février 2021;

CONSIDÉRANT que la prochaine rencontre du conseil d'administration sera le 26 avril 2021;

Il est alors proposé par M^{me} Célia Vincent-Cadieux et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la réfection de l'enveloppe extérieure de l'école Marcel-Raymond de Lorrainville phase Notre-Dame au soumissionnaire qui a proposé le prix le plus bas et ayant respecté les conditions d'admissibilités et de conformités prévues à l'appel d'offres suite à l'analyse des soumissions et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

CA-2021-0025

4.7. Contrat pour les travaux de réfection de l'enveloppe de l'école Saint-Louis de Nédélec - Phase 1960 (Mesure 50621 - Maintien des bâtiments)

CONFORMÉMENT au règlement de délégation de pouvoir numéro 28;

Il est alors proposé par M^{me} Joanne Lagrange et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure de l'école Saint-Louis de Nédélec à l'entreprise Construction Normand Martel inc., pour un montant total de 861 553,23 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

CA-2021-0026

4.8. Contrat pour le remplacement de l'escalier extérieur à l'école Gilbert-Théberge de Témiscaming

CONFORMÉMENT au règlement de délégation de pouvoir numéro 28;

Il est alors proposé par M^{me} Caroline Thérien et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour le remplacement de l'escalier extérieur à l'école Gilbert-Théberge de Témiscaming à l'entreprise 9120-3901 Québec inc. (Construction NG Roy), pour un montant total de 295 342,15 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial. (Document DSRM-2021-03)

CA-2021-0027

4.9. Contrat pour les travaux de remplacement des portes et des fenêtres de l'école Marcel-Raymond - Phase Saint-Louis (Mesure 50621 – Maintien des bâtiments)

CONFORMÉMENT au règlement de délégation de pouvoir numéro 28;

Il est alors proposé par M^{me} Isabelle Jacques et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour le remplacement des portes et des fenêtres de l'école Marcel-Raymond de Lorrainville phase Saint-Louis à l'entreprise Construction Filiatrault inc., pour un montant total de 779 380,00 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

CA-2021-0028

4.10. Demande d'enregistrement d'un organisme de bienfaisance

Il est proposé par M. Alain Dubois et résolu unanimement que le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue s'enregistre pour devenir un organisme de bienfaisance reconnu.

M. Éric Larivière, directeur général, M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières et M^{me} Joanie Boucher, agente de gestion financière soient autorisés à signer tous les documents à cette fin.

CA-2021-0029

4.11. Politique : Admissibilité exceptionnelle au préscolaire et au primaire SE-19

Il est proposé par M^{me} Marie-Michèle Héroux et résolu unanimement d'adopter les modifications à la politique SE-19 telle que déposée par la directrice des Services éducatifs et complémentaires au document **DSE-2021-07**.

CA-2021-0030

4.12. Renouvellement de contrat de crédit variable

Il est proposé par M. Alain Dubois et résolu unanimement que le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue renouvelle l'ouverture de crédit de dix-neuf millions six cent soixante-huit mille et six cent vingt et un (19 668 621) dollars auprès de la Caisse Desjardins du Témiscamingue, siège social de Ville-Marie;

- toutefois, les emprunts effectués en vertu de la présente ne doivent pas excéder les montants mensuels autorisés par le Ministère. Ces emprunts sont effectués au taux décrit à l'offre de service;
- la Caisse Desjardins soit autorisée à transmettre au ministère de l'Éducation tous les renseignements concernant cet emprunt;

M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières et M^{me} Joanie Boucher, agente de gestion financière soient autorisées à signer tout document à cette fin.

5. INFORMATION

5.1. Rapport annuel 2019-2020.

Le directeur général répond aux questions concernant le rapport annuel envoyé aux membres précédemment. (Document **DG-2021-07**)

5.2. Covid-19 – État de situation

Le directeur général informe les membres du CA de l'état de la situation dans nos écoles et nos centres.

5.3. Circulaire SG-02 - Allocation de présence et remboursement des frais aux membres du conseil d'administration

La secrétaire générale par intérim présente la circulaire sur les allocations de présence et remboursement des frais aux membres et répond à leurs questions. (Document **SG-2021-09**)

LUNDI 15 FÉVRIER 2021 (suite)**5.4. Suivi de la masse salariale au secteur des jeunes**

La directrice des Services financiers fait le suivi de la masse salariale au secteur des jeunes.

5.5. Suivi des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes

La directrice des Services financiers présente et donne des explications au sujet des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes.

5.6. Embauche de personnel

Le directeur général présente les engagements des dernières semaines. (Document DSRH-2021-03)

5.7. Suivi de la rencontre du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA)

La directrice des Services éducatifs et complémentaires fait une courte présentation des sujets de la dernière rencontre tenue le 2 février 2021.

5.8. État de situation formation des membres du CA

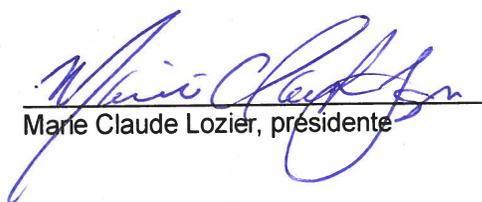
Le directeur général fait un rappel aux membres du CA de tenter de compléter pour la fin février 2021, la formation obligatoire aux nouveaux administrateurs concernant la nouvelle gouvernance.

6. HUIS CLOS STATUTAIRE

CA-2021-0031

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par M^{me} Isabelle Jacques et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément 19 h 46 lorsque les délibérations prennent fin.


Marie-Claude Lozier, présidente


Annie Bergeron, secrétaire générale
par intérim